



## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS**

**Séance du 26 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-six juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuégjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

**Christophe VIDAL**

**Présents :** Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

**Absents:** Lylian JUDON

**Date de convocation :** 21 juillet 2022

**Nombre de conseillers :** 13

**Nombre de présents :** 12

**Votants :** 12

**Secrétaire de séance :** Benoit ALINC

**053 2022**

#### **OBJET DE LA DELIBERATION DEMANDE D'ACHAT DE LA PARCELLE ZN 133 A LOUBIZARGUES**

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la demande de Mme Chevalier Mathilde et M. Lemmet Nicolas sollicitant l'acquisition de la parcelle cadastrée ZN 133 d'une superficie de 2 613m<sup>2</sup> à Loubizargues afin d'y construire une maison d'habitation.

Le Maire précise que ce terrain a déjà fait l'objet d'une consultation des habitants du village en 2020 et qu'ils ont accepté la vente de ce terrain.

Monsieur le Maire précise également que ce terrain a déjà bénéficié d'un bornage effectué par le Géomètre SCP Claveirole et Coudon.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents, de vendre la totalité de la parcelle cadastrée ZN 133 soit 2 613 m<sup>2</sup> à Loubizargues au prix de 12€ le mètre carré à Mme Chevalier Mathilde et M. Lemmet Nicolas, le frais de notaire resteront à la charge de l'acquéreur et autorise M. le Maire ou son adjoint à effectuer toutes les démarches et signer tous les documents utiles à l'aboutissement de cette vente.

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 26 juillet 2022